

Objet : MOTION : Les Etats doivent reprendre la main.

Il y a maintenant 2 mois que les premiers vaccins ont été administrés aux habitants des Hauts de France, à grand renfort de communication.

Très rapidement la machine s'est grippée et le nombre de doses est incroyablement faible à un point où il va falloir des mois pour vacciner tout le monde si on ne résout pas la pénurie organisée par les grands laboratoires pharmaceutiques.

Or, pour garantir les profits, le gouvernement continue à ne pas écouter les élus locaux. Pour notre part comme de nombreuses communes, nous sommes prêts.

Au lieu de nous associer, il préfère renvoyer l'image d'un bateau à la dérive sans capitaine. On demande aux personnes âgées de prendre rendez-vous sur internet ! Combien savent réellement l'utiliser ? Les lignes téléphoniques ne fonctionnent plus ou pour donner des rendez-vous ensuite annulés, faute de vaccins. Nombreux sont ceux parmi les plus âgés qui sont dans la détresse et renoncent à se vacciner.

Aujourd'hui d'un peu partout monte la volonté de ne pas laisser les laboratoires faire de la pandémie une source de profits comme c'est le cas avec SANOFI.

- Le groupe pharmaceutique a touché des fonds publics importants pour trouver un vaccin.
- SANOFI supprime des emplois (200 parmi les chercheurs dont on a grandement besoin) et ferme des usines d'où une réduction des capacités de production.
- La multinationale va verser des dividendes faramineux à ses actionnaires.

Au final, ce sont les laboratoires privés qui décident seuls de la politique vaccinale avec le sentiment fort que le gouvernement ne sait pas où il va.

Les Etats doivent reprendre la main dans la lutte contre la COVID 19. Il faut sortir le secteur de la santé du marché. Dans le cas contraire, le système actuel mène le monde à sa perte. Les vaccins sont un bien public mondial. Il faut dès à présent :

Le Conseil Municipal d'Avion réuni ce 17 Février 2021 en séance plénière,

A L'UNANIMITE,

DEMANDE la suspension des droits de propriété intellectuelle et de licence sur les technologies utiles.

SOUHAITE la réquisition des moyens nécessaires à la production des vaccins en partageant les technologies et les savoir-faire sous l'égide de l'OMS.

Si on n'utilise pas le levier de la licence d'office maintenant on ne le fera jamais.

La vie de millions d'habitants de notre planète en dépend.

La présente motion peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré à **AVION**, le 17 Février 2021.

Le Maire
Vice-Président du
Conseil Départemental
Jean-Marc TELLIER

Date de dépôt en Sous-Préfecture de LENS :
Date de Publication :